

**MAIRIE**  
DE  
**VIRA**  
09120

Tél/Fax 05 61 68 71 50

[Mairie.vira@orange.fr](mailto:Mairie.vira@orange.fr)

Vira, le 13 juin 2013

**Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 4 juin 2013 convoquée le 30 mai 2013**

*Présents : Christian AUTHIE, Philippe BABIN, Gilles BERDOT, Igor CABEZOS, Jean-Louis CLAUZET, Dominique JALLIER, , Hélène POUJOL, Jean-François SPRIET*

*Absents : Pierre BRICOUT, Viviane JURADO*

*Pouvoir :*

*Secrétaire de séance : Jean-Louis CLAUZET*

---

**Approbation du compte rendu de la réunion du**

Le compte rendu de la réunion du 29/04/2013 est adopté à l'unanimité

**Comptes rendus des réunions des délégués**

SIVOM :

Réunion des maires concernant le minibus : décision de faire les réparations qui se montent à 1500 €

Une réunion des parents, sur le sujet des rythmes scolaires, sera organisée le 21 juin.

SIAD : compte rendu par Ph Babin suite à l'étude hydro. et aux réflexions sur l'organisation des syndicats. Plusieurs hypothèses sont sur la table... l'organisation doit se faire par bassin et les syndicats devront être organisés selon cette logique (regroupement ou coordination). Les programmes de travaux devront être coordonnés entre les syndicats pour conserver cette logique, condition pour accéder aux financements publics. Une réunion de présentation de l'état des dossiers est prévue le 19/06/2013 à Dun.

**Délibération N° 1 : chemin rural entre les parcelles B297 et B288**

Suite à la réunion précédente, la DDT confirme la nécessité de faire une enquête publique. Le conseil, après s'être rendu sur place, constate que le cadastre n'est pas exact concernant cet emplacement.

Le demandeur, devant les frais à envisager (enquête, bornage, notaire...) retire sa demande. La situation restera donc en l'état.

**Délibération N° 2 : raccordement électrique du projet Embayourt (extension de réseau)**

Le conseil est très favorable à ce projet de cave et de lieu de vente sur la commune.

Le courrier du SDCEA propose que la commune porte le projet, ce qui permettrait de profiter d'aides du département. Dans ces conditions le coût serait de 3150 € (éventuellement répercutable sur le bénéficiaire final).

Philippe Babin, concerné par cette délibération, ne participe pas.

Le conseil délibère favorablement, à l'unanimité, sous condition d'obtention du permis de construire qui doit être redéposé très prochainement.

### **Délibération N° 3 : protection du chemin allant de la D48 à la limite de la commune vers Roubichou**

En février 2013, le conseil avait délibéré, à la demande du syndicat d'initiatives, pour protéger le Chemin de la Bouiche et le Chemin de Vira à Sainte Croix. Ces chemins sont classés « chemins de randonnée » par le Plan Départemental de Randonnée (PDR).

Le syndicat demande d'ajouter la portion de chemin définie ci-dessus comme faisant partie du plan départemental VTT.

Le conseil délibère favorablement, à l'unanimité, ce qui engage la commune

- à conserver aux chemins d'intérêt touristique retenus sur son territoire, leur caractère public et ouvert,
- à ne pas les aliéner
- à y maintenir la libre circulation des pédestres, équestre et VTT
- à en empêcher l'interruption (pas de clôtures)
- à accepter un balisage conforme à celui défini par la charte départementale, la fédération française de randonnée pédestre et la fédération française de cyclisme
- Et à prévoir le remplacement des dits itinéraires par des itinéraires de substitution en cas de modifications (suppression, remembrement, cession...

### **Délibération N° 4 : délibération modificative**

Lors des travaux d'accessibilité, une partie de la TVA (8000 € sur 13000 € environ) avait été financée par une avance bancaire sous forme de billets de trésorerie.

Les finances de la commune permettent d'en faire un remboursement anticipé (la compensation se fera en 2014 par le FCTVA).

Cette opération n'étant pas prévue au budget, elle nécessite une délibération modificative (DM).

Le maire propose d'affecter 8000 € du compte 2128 (terrassment du parking rue Rescanières) au compte 1641).

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité.

## **Questions diverses**

### **Recensement :**

L'INSEE annonce que le prochain recensement aura lieu du 16 janvier 2014 au 25 février 2014.

Il faudra nommer, par arrêté du maire, un coordinateur et un agent recenseur.

Le conseil propose au maire de reprendre, pour 2014, la même équipe qu'en 2009. Dominique Jallier se propose d'aider, si besoin, l'agent recenseur.

### **Cimetière**

Les subventions ont été notifiées :

Le budget est de 12511.85 € TTC

Organisme	Demandé	Accordé
Conseil Général	2092.28 €	2615 €
D.E.T.R. (Etat)	3138.42 €	2615 €
Région	2092.28 €	1200 €
<b>Total</b>	<b>7322.98</b>	<b>6430 €</b>

Ces travaux sont urgents.

La DDT (cellule de développement rural) est venue voir les problèmes d'accessibilité soulevés par la préfecture (Monsieur Cassagnaud).

Il constate que la topographie rend impossible l'accessibilité handicapé du cimetière mais qu'une attention particulière doit néanmoins être portée aux escaliers (rampe, taille des marches...). Il nous fera un courrier en ce sens.

Décision est prise de :

- Réduire le projet à 4 emplacements supplémentaires dans un premier temps. Jean Louis Clauzet refera un plan en ce sens en tenant compte également des préconisations « accessibilité » des escaliers
- Le columbarium nécessite une dalle de béton dont les plans doivent être obtenus du fournisseur.
- Dès disponibilité des documents, la commission cimetière se réunira et les travaux seront lancés.

D'autre part Igor Cabezos signale que le terrain voisin du cimetière serait à vendre. Ce terrain B276, d'une surface de 290 m<sup>2</sup>, permettrait d'agrandir facilement le cimetière. Le conseil demande au maire d'approfondir cette solution.

### ***Plomberie***

Accord est donné pour la réalisation des travaux sur la salle des fêtes (cumulus et robinet extérieur) par l'entreprise Da Silva Carlos.

### ***Façade église***

Le crépi se détache. Contact pris avec l'entreprise Correa.

### ***Commémoration de la bataille de Vira***

9 juin ; la commune sera représentée par Jean-Louis Clauzet

### ***Travaux voirie devant l'école***

Les travaux seront réalisés la première semaine de juillet, après les congés scolaires (8-12 juillet).

Le « métier sera déplacé ».

Nous profiterons de ce déplacement pour en renforcer les attaches au sol (*vu avec P Lloveras*).

Ph Babin aidera à la remise en place avec son « chargeur ».

### ***Abribus***

Il faut remettre les poteaux bousculés (une fois de plus)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h20

Quoi	Qui	Quand	Observations
Plan revu de l'extension du cimetière	Jean-Louis Clauzet	Urgent	
Plan de la dalle du columbarium à demander	Jean-François SPRIET	Urgent	Fait